

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 décembre 2008

## DÉROGATIONS AU REPOS DOMINICAL - (n° 1296)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENTS**N<sup>os</sup> 2278 à 2289

présentés par  
M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez et M. Goldberg

-----  
**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 2, après le mot :

« salariés »,

insérer les mots :

« et dans le respect de leur qualité de vie ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'épanouissement de l'individu passe par des temps de détente, d'apprentissage, de convivialité, d'évasion, de découverte et de repos. Il faut prendre le temps de ces temps. Le dimanche constitue le jour de la semaine où la concrétisation de toutes ces aspirations du salarié est rendue possible.

---

Ces amendements identiques ont été déposés par 48 membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :

Adt n° 2278 de M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez et M. Goldberg  
Adt n° 2279 de Mme Lemorton, Mme Delaunay, Mme Coutelle et M. Peiro  
Adt n° 2280 de M. Vidalies, M. Michel Ménard, Mme Massat et M. Jean-Claude Leroy  
Adt n° 2281 de M. Mallot, M. Marsac, Mme Langlade et Mme Touraine  
Adt n° 2282 de Mme Crozon, M. Liebgott, M. Jung et Mme Martinel  
Adt n° 2283 de M. Gaubert, M. Goua, M. Plisson et M. Juanico  
Adt n° 2284 de Mme Le Loch, Mme Hoffman-Rispal, M. Issindou et M. Bono  
Adt n° 2285 de M. Muet, Mme Karamanli et M. Dussopt  
Adt n° 2286 de Mme Erhel, Mme Quéré, Mme Lebranchu et M. Garot  
Adt n° 2287 de M. Roy, Mme Boulestin, Mme Iborra, M. Rogemont et Mme Got  
Adt n° 2288 de M. Brottes, M. Grellier, M. Chanteguet et M. Tourtelier  
Adt n° 2289 de Mme Mazetier, Mme Fioraso, Mme Robin-Rodrigo et M. Gille